

Initiatives ministérielles

et fière. Le projet de loi C-21 n'est qu'un des moyens qu'il prend pour y parvenir.

[Français]

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, je suis content aujourd'hui de pouvoir participer à ce débat sur le projet de loi C-21, puisque je faisais partie du comité législatif sur ce projet de loi qui a parcouru le pays pour entendre les témoins qui avaient des choses à dire et des commentaires à formuler au gouvernement sur ce projet de loi. Mon honorable collègue d'en face faisait partie aussi de notre groupe.

Monsieur le Président, au cours de ces trois semaines où nous avons parcouru le pays et au cours de la semaine où ici, à Ottawa, nous avons entendu des témoins, nous avons entendu différents commentaires selon les représentants de groupes qui étaient devant nous.

Du côté des syndicats, beaucoup d'entre eux ont signifié leur opposition à ce projet de loi. Ils auraient souhaité au sujet des propositions du gouvernement qui faisaient leur affaire, qu'on puisse les inclure dans le présent projet de loi, qu'on aille chercher l'argent ailleurs, et que tout ce qui ne faisait pas leur affaire par contre, qu'on n'y touche pas.

Ces propositions ou du moins l'orientation du présent projet de loi tourne autour de deux choses: prendre 600 millions de fonds pour les réaffecter à de nouveaux bénéfices, entre autres, je pense aux congés de maternité, aux congés parentaux et aux congés de maladie, et également, prendre 800 millions de dollars, toujours à même le Fonds de l'assurance-chômage, et les réaffecter à la formation des travailleurs. Ce que les syndicats voulaient au départ, ce n'était même pas la formation, ils ne voulaient même pas qu'on fasse cela, et graduellement, ils se sont aperçu qu'effectivement, c'était sensé tout cela. Mais là, on nous a dit: Oui, on est d'accord sur la formation, mais vous allez prendre les 800 millions de dollars et vous allez les chercher à même le fonds général. Vous comprendrez, monsieur le Président, que comme gouvernement, ce n'est pas aussi simple que cela. Les contribuables en on assez de voir toujours plus et plus augmenter leurs taxes et leurs impôts.

C'est là la responsabilité du présent gouvernement et c'est notre responsabilité collective d'essayer de faire plus avec ce que nous avons. Dans le système du gouvernement fédéral, il y a actuellement près de 1 000 programmes différents au pays. Si chaque fois qu'on veut des choses nouvelles, il faut aller chercher de l'argent additionnel dans les poches des contribuables, on a un monstre avec lequel on se ramasse avec des déficits qu'on ne peut plus contrôler.

C'est cela la nouvelle orientation et le défi que nous avons en tant que Canadiens et Canadiennes et en tant que dirigeants de ce pays: essayer de prendre les fonds, de les réaménager et faire en sorte que ces sommes d'argent soient plus productives. C'est ce que le gouvernement fait avec les 800 millions de dollars affectés à la formation. On prend à même le fonds d'assurance-chômage ces sommes d'argent, ce qui est à peu près 1,4 milliard de dollars, et on les réaménage, on les alloue autrement, à des fins plus productives. C'est justement cet exemple de 600 millions pour de nouveaux bénéfices sociaux et 800 millions pour la formation.

Monsieur le Président, 800 millions pour la formation. Pourquoi fait-on cela? Pourquoi, comme gouvernement, prend-t-on la décision de mettre 800 millions dans la formation des travailleurs? Pourquoi ne laisse-t-on pas cela à l'éducation?

• (1640)

Deux raisons, tout d'abord, monsieur le Président. Quand on parle d'éducation, ça c'est pendant que l'étudiant fait ses études à temps plein. Au niveau secondaire, au niveau du cégep, au niveau universitaire, ça c'est ce qu'on appelle l'éducation, et ça appartient aux provinces. Mais quand une personne laisse ses études et décide d'embarquer de plain-pied sur le marché du travail et que quelques années plus tard cette personne devient chômeuse, là on parle à ce moment-là de formation des travailleurs. C'est pour cela qu'il y a un lien directement de cause à effet. Si vous prenez les gens et que vous les laissez chômeurs, de toute façon, vous prenez le même fonds pour laisser quelqu'un chez lui, à ne rien faire, et qui ne souhaiterait pas mieux que de travailler. Plutôt que le laisser comme cela, vous prenez les fonds et vous dites: On va t'aider à te former pour faire en sorte que, dans un proche avenir, tu puisses réintégrer la population active et le marché du travail. Et c'est ainsi beaucoup plus valorisant pour un individu.

Je vous dirai, monsieur le Président, et la statistique est importante, 30 p. 100 de nos jeunes actuellement laissent leurs études avant la fin de leur cours secondaire. Il est bien clair que, avant même que vous ayez terminé votre 11^e ou 12^e année, que vous quittez l'école pour vous en aller sur le marché du travail sans formation, qu'est-ce qui vous arrive plus tard? Vous perdez votre emploi et vous devenez un chômeur. Actuellement, 50 p. 100 des personnes répondant à un sondage qui a été fait au sein de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante disaient que l'on avait de la difficulté à se trouver de la clientèle qualifiée. Alors, vous voyez le lien entre tout cela. Nos jeunes quittent leurs études avant d'avoir terminé le secondaire, on a de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés. Il faut faire quelque chose comme gouvernement. On ne peut pas laisser durer la situation comme cela. Donc, que va-t-on faire avec les 800 millions de dollars? Des cours de formation seront mis sur